René DESGRAND

Député suppléant



candidat du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

pour l'union populaire
ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous et je sollicite votre suffrage en tant que candidat du Parti communiste français.

Jamais dans notre pays élections n'ont eu un tel enjeu. Cette fois-ci, grâce au Programme commun de gouvernement conclu entre les partis de la gauche, dès demain une nouvelle orientation peut changer votre vie, la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

Certes, les tenants UDR, Indépendants et Centristes du pouvoir installé il y a 15 ans essaient de vous persuader qu'il n'y a pas nécessité de changement, car la situation actuelle n'aurait jamais été meilleure. Mais comment affirmer que tout va bien quand dans notre propre circonscription la majorité des femmes au travail gagnent moins de 1.000 frs par mois, quand à Villeurbanne on a fermé depuis 1958 35 entreprises et supprimé 12.000 emplois, qu'il faut aller travailler toujours plus loin, quand tant de familles doivent toujours compter, limiter leurs projets, s'inquiéter pour l'avenir de leurs enfants ? Quand tant de retraités (ouvriers, employés, mais aussi commerçants, artisans) ont à peine de quoi subsister ? Quand des milliers de familles pour se loger sont obligées d'engager l'essentiel de leur budget ?

Certes la France est un pays riche. Mais où va cette richesse ? Des millions de Français vivent aujourd'hui au jour le jour, tandis qu'une infime minorité accapare pour elle-même et emploie à toutes sortes de spéculations une masse de capitaux qui perdent ainsi toute utilité sociale.

C'est celà le fond du régime actuel, c'est cela qui est à l'origine de la crise que connaît la France. C'est cela qui fait que les allées du pouvoir sont hantées par des affairistes, que la décadence morale s'étale dans les milieux dirigeants au point que des tenancières de maisons closes deviennent des interlocuteurs valables pour les politiciens en place, ce qui révolte la conscience, celle des croyants comme celle des incroyants.

Oui, La France est un pays riche. Et c'est en pensant à cela, au bonheur que tant de travailleurs, tant de mères de famille pourraient enfin connaître que je vous appelle à voter communiste.

Le Programme commun de gouvernement que nous vous proposons répond à ce souhait, puisqu'il prévoit la mise en oeuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent, donnant les moyens de changer et le niveau de vie et la qualité de la vie.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures est assuré. Les nouvelles nationalisations, la planification démocratique, permettront la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. La nouvelle politique économique mettra fin au gâchis des ressources nationales, combattra la spéculation, maîtrisera les prix.

Les intérêts du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales seront garantis.

Les libertés collectives (et notamment les droits des travailleurs dans les entreprises et administrations, la liberté d'expression, la liberté de la presse) seront élargies, et leur exercice assuré ; mais aussi les libertés individuelles, en premier lieu la liberté de conscience.

La vie politique sera démocratisée. A tous les niveaux, les citoyens, sans distinction quant à leurs opinions et convictions, participeront enfin réellement aux décisions.

Au plan international, l'intérêt de la France (non contradictoire, bien sûr, avec une politique de paix et de désarmement) guidera seul notre activité.

Pour toutes ces raisons, vous écarterez de votre choix le candidat qui se présente au nom de la majorité en place depuis quatorze ans. Même s'il change de sigle, il ne peut masquer ses immenses responsabilités.

Vous écarterez aussi le représentant des prétendus "réformateurs" qui sera prêt demain comme hier à s'entendre avec la majorité pour poursuivre la même politique anti-populaire.

Vous connaissez les communistes, leurs militants, leurs élus.

Depuis 1962 un communiste, Marcel HOUEL, nous représente à l'Assemblée Nationale. Aucun conflit professionnel ne s'est passé sans son soutien aux travailleurs, aux salariés, aux commerçants, artisans, aux enseignants. Son suppléant qui a partagé ses responsabilités durant toute cette période, doit maintenant dans votre intérêt assurer la continuité en devenant lui-même votre député.

Vous savez que les communistes ont été à la pointe de la lutte pour l'union, que neuf ans durant ils ont lutté pour l'aboutissement du Programme commun de la gauche : en votant communiste, vous êtes donc sûr de voter pour sa stricte application.

Je voudrais encore m'adresser particulièrement à vous, travailleurs chrétiens dont la foi s'irrite de l'injustice sociale ; à vous aussi qui avez longtemps voté avec le pouvoir parce que l'image du Général de Gaulle représentait pour vous une "certaine idée de la France", et qui voyez aujourd'hui ses héritiers discréditer cette image.

C'est à vous aussi, c'est à tous les travailleurs, à tous les démocrates, qu'il appartient le 4 mars de voter pour changer la vie en votant communiste.

ATTENTION

Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de René DESGRAND et de son suppléant Pierre DAZORD.

N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.

I.O.V. LYON

René DESGRAND :

51 ans, père de 2 enfants. Né dans une famille d'artisan, il a connu les vraies difficultés du peuple.

Militant syndicaliste depuis 1947 dans la métallurgie d'abord, il a subi la répression et le chômage. Appelé dans le département par la confiance de ses camarades, aux plus hautes responsabilités syndicales, il agit dans la plupart des corporations, toujours préoccupé de la défense des travailleurs, surtout des plus déshérités.

Depuis 1962, il était administrateur de la Caisse Régionale de Sécurité Sociale et président de la commission de prévention des accidents du travail et maladies professionnelles.

Combien de vieux travailleurs ont eu recours à lui pour les aider dans l'établissement de leur retraite, jusqu'aux ordonnances de 1967 qui chassaient des Conseils de la sécurité sociale la plupart des représentants salariés.

Adhérent du parti communiste français depuis 1958, membre du bureau fédéral depuis 1964, il est suppléant de notre député Marcel Houël depuis 1967. Par ses fonctions politiques et par sa collaboration avec Houël, il a connu les grands problèmes de l'heure : logement, transports, enseignement, activités et équipements culturels, santé, problèmes du commerce et de l'artisanat, etc...



Suppléant :
Pierre DAZORD

Pierre DAZORD, **35 ans. Marié, il est père de deux petites filles.**

Après des études brillantes au Lycée Ampère de Lyon, il poursuit ses études à Paris et, en octobre 1956, il est admis à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm.

Agrégé de l'Université en 1959, il est Docteur ès Sciences en 1969. Actuellement il est professeur à l'Université Claude Bernard, installée à Villeurbanne.